Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200919-20251222-D25_11_12_0008-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 décembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Bénédicte LABAT, Hervé LE BRIS, Chloé ROUX, Émile MONFORT, Pierre GAUTIER

Secrétaire de séance : Sonia LE MEVEL

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 06.12.2025**
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					9	
Pour	**9**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N°11-12-0008 - Objet : Participation au fonctionnement pour 2025-2026 École de Plouisy

Une demande de la mairie de Plouisy, concernant la participation aux charges scolaires de l'année 2025-2026 est parvenue en mairie, pour trois enfants de Kermoroc'h, un enfant en primaire et deux enfants en maternelle, scolarisés à l'école publique.
La Préfecture a transmis un courrier à la mairie, informant que le montant par élève est de 1 650€ pour un enfant de la maternelle et 570€ pour un enfant du primaire, pour l'année 2025-2026.

Les élus valident la demande de la mairie de Plouisy, en appliquant les montants préfectoraux pour 2025-2026, soit un montant total de 3 870€ pour les élèves de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- VALIDE la demande de la mairie de Plouisy pour la participation au fonctionnement de l'école publique pour 2025-2026, soit un montant de 3 870€.

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 19 décembre 2025

et de la publication le 19 décembre 2025

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)